



Le 5 Avril 2019

Le Maire de Lézignan-Corbières
Président de la Communauté De Communes
de la Région Lézignanaise, Corbières et Minervois

SG/00/PI/NS

à

M

Conseiller Municipal

Cher Collègue,

Je vous prie de bien vouloir participer à la prochaine séance du Conseil Municipal qui se tiendra en Mairie dans la salle du Conseil Municipal le :

Jeudi 11 avril 2019 à 18 h 15

ORDRE DU JOUR

- 1) Vote du Budget Principal 2019 et Budgets Annexes Eau Potable et Assainissement.
- 2) Vote des taux d'imposition 2019
- 3) Fixation de la surtaxe Eau Potable pour l'exercice 2019
- 4) Fixation de la surtaxe Eau Assainissement pour l'exercice 2019
- 5) Reprise sur provision semi budgétaire sur le Budget Annexe Eau Potable d'un montant de 550 000€ au titre de grosses réparations.
- 6) Fixation de la tarification du Festival de Gaujac 2019
- 7) Modification et extension du marché hebdomadaire des mercredis et samedis : Règlement de Fonctionnement.
- 8) Fixation des droits de places – Marché Hebdomadaire du samedi.
- 9) Mise à jour du tableau des effectifs – Création et suppression de postes suite à avancements de grades.
- 10) Vente d'une parcelle à la société Hectare.
- 11) Vente d'un immeuble Boulevard Pasteur.
- 12) Vente d'un immeuble Cours de la République.
- 13) Vente d'un immeuble Rue Auguste Fourès.
- 14) Vente d'un immeuble Avenue de l'Égalité.
- 15) Convention avec le SYADEN.
- 16) Contrat de « téléalerte » avec la Société CII.Télécom.

En cette attente, je vous prie de croire, Cher (e) Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire

Michel MAÏQUÉ